

DIPLOÔME D'UNIVERSITÉ

DROIT SOCIAL ET ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Responsable pédagogique : Anaëlle DONNETTE



② PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Le contexte économique et les évolutions juridiques renforcent la complexité de l'articulation du droit social et du droit des entreprises en difficulté. Il devient nécessaire d'offrir une formation spéciale en droit social appliquée dans les entreprises en difficulté. Cette formation s'adresse notamment aux différents acteurs de l'entreprise en difficulté (mandataires et administrateurs judiciaires, avocats, juges, juristes d'entreprise).

③ OBJECTIF DE LA FORMATION

- Maîtrise du rôle des représentants du personnel dans la prévention et le traitement des difficultés des entreprises
- Maîtrise du rôle et du statut du représentant des salariés dans l'entreprise en difficulté
- Maîtrise du régime des créances salariales dans l'entreprise en difficulté (rôle de l'AGS notamment)
- Maîtrise de l'embauche dans l'entreprise en difficulté
- Maîtrise de la procédure et des conditions de licenciement dans l'entreprise en difficulté
- Maîtrise du régime de la cession de l'entreprise en difficulté



INFORMATIONS ET CONTACTS

Site de la Faculté

<https://droit.edu.umontpellier.fr/>

Responsable pédagogique :

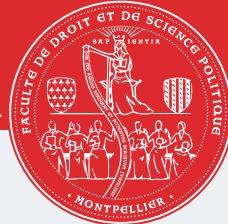
Madame Anaëlle DONNETTE
anaelle.donnette@umontpellier.fr

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS VISÉS

- > Juristes
- > Avocats
- > Mandataires

DROIT SOCIAL ET ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Responsable pédagogique : Anaëlle DONNETTE



② CALENDRIER

- Début de la formation : Octobre
- Fin de la formation : Juin
- 120h de formation

③ DURÉE D'ÉTUDES

1 an

③ NIVEAU D'ENTRÉE

Bac +3

④ CONTENUS

- La prévention des difficultés – Rôle du CSE
- La prévention des difficultés – Anticiper les difficultés pour mieux les surmonter : outils de droit du travail
- Les procédures collectives – Présentation des procédures
- Les grands principes des procédures collectives
- Les aspects de droit européen et international
- Les représentants du personnel dans l'entreprise en difficulté
- Le paiement des créances
- Les créances salariales dans l'entreprise en difficulté
- L'AGS – Retours sur la pratique de l'AGS vue de la délégation nationale
- Les licenciements économiques dans l'entreprise en difficulté
- Mise en place et réalisation du PSE dans l'entreprise en difficulté
- La cession de l'entreprise en difficulté
- Retours de la pratique d'AJMJ
- Retours de la pratique d'un expert du CSE
- Retours de la pratique de la Dreets
- Retour de la pratique d'une experte du droit social des entreprises en difficulté
- La protection sociale et l'entreprise en difficulté
- Les contentieux dans l'entreprise en difficulté



MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION

Formation initiale	200 €
Formation continue	2 000 €